

## Contrat d'Etudes Prospectives du secteur professionnel du Numérique

### Analyse des besoins en compétences et en recrutement de la filière Numérique

**Paris, le 2 décembre 2013. Syntec Numérique se félicite de la finalisation du contrat d'études prospectives (CEP) réalisé entre février et juin 2013 dans le cadre d'un Accord national de développement des emplois et des compétences (ADEC). Cette étude analyse les besoins en compétences et en recrutement de la filière numérique à horizon 2018 et dresse la cartographie de l'offre de formation initiale et continue dans les différents domaines du numérique.**

Le positionnement de Syntec Numérique, au cœur du paritarisme de Branche Informatique, lui a permis d'être à l'initiative de ce projet en complète concertation avec les partenaires sociaux concernés, des bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils, sociétés de conseils et le Ministère du Travail, de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle (DGEFP).

Dix secteurs professionnels constituant le cœur de la filière du numérique (Entreprises de Services Numériques, éditeurs de logiciels, Conseil en Technologies, Web, Jeux Vidéos) ou étant considérés comme des secteurs connexes (e-Commerce, Robotique, Domotique, Services Satellitaires, Banques - Assurances), ont été analysés.

Plus de vingt sociétés, membres de Syntec Numérique, ont participé à ces travaux.

**Le CEP identifie plus de 36 000 créations d'emplois nettes** sur l'ensemble de ces secteurs **à cinq ans**, notamment en lien avec les métiers des technologies émergentes (Big Data, Cloud Computing, Systèmes embarqués), ou soumis à des évolutions de marché ou d'environnement (développement web et mobile, Web Design, Community Manager).

*« Le CEP dresse un diagnostic unique en son genre, qui explore les perspectives d'emplois de tous les métiers numériques, dont les métiers émergents. Il faut absolument qu'il soit exploité, par le secteur et les pouvoirs publics, tant pour adapter l'offre de formation en regard des besoins en compétences que pour dresser l'ensemble des perspectives de carrière de nos salariés, ainsi que pour les personnes en reconversion professionnelle. Le numérique crée de l'emploi, il peut être un levier pour lutter contre le chômage, mais il faut s'en donner les moyens. Sur la base de ce CEP, Syntec Numérique participera à l'élaboration d'une ambitieuse politique nationale de formation et de qualifications aux métiers du numérique ». commente Guy Mamou-Mani, Président de Syntec Numérique.*

Cette étude propose également des passerelles pouvant permettre le développement des compétences des salariés en poste, dont les métiers sont amenés à évoluer dans les prochaines années.

En termes de formation initiale et continue, le CEP dresse le constat d'une offre de formation globalement très satisfaisante d'un point de vue qualitatif et répondant aux constantes évolutions technologiques de la filière numérique. Il pointe cependant la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers du numérique auprès des jeunes afin de pouvoir répondre aux forts besoins de recrutement des entreprises du numérique, et identifie également certains métiers émergents dont l'offre de formation reste à développer (analyste Big Data, spécialiste Cyber Sécurité, Business Analyst, Web Designer...).

**Syntec Numérique**

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1200 sociétés adhérentes, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

Anne-Julie Ligneau - 01 44 30 93 00 - [www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)

Contact presse – [Agence Wellcom](#)

Leslie Gallaire / Elise Plat

Tél : 01 46 34 60 60

Email : [lga@wellcom.fr](mailto:lga@wellcom.fr) / [ep@wellcom.fr](mailto:ep@wellcom.fr)